

France-Nanterre: Installation of safety equipment

OJ S 206/2023 25/10/2023

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: COFIROUTE

Postal address: 1973 boulevard de la Défense – Bât HYDRA – CS 10268

Town: NANTERRE Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92757

Country: France

Contact person: Direction de la Maîtrise d'ouvrage – Cellule Marchés

E-mail: marches.cofiroute@vinci-autoroutes.com**Internet address(es):**Main address: <http://www.vinci-autoroutes.com>Address of the buyer profile: <https://consultations-cofiroute.safetender.com/>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-cofiroute.safetender.com/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Travaux de mise en conformité des dispositifs de retenue sur l'autoroute A10 section bifurcation A10/A11 / Allaines

II.1.2. Main CPV code

45233292 Installation of safety equipment

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Les travaux de mise en conformité des dispositifs de retenue sur autoroutes en service ont fait l'objet de la publication d'un API sous les références [2023/S 132-422767](#).

La présente consultation est menée en vue d'attribuer un marché de démolition de la glissière béton existante, la fourniture, la fabrication et la mise en œuvre de béton extrudé en section courante pour la mise en conformité des dispositifs de retenue.

Les travaux sont décomposés en deux lots, toutefois la présente consultation ne concerne que le lot n°1 : Autoroute A10, section Bifurcation A10-A11 / Allainville, année 2024 des PR 27+620 à 46+380 - Travaux de mise en conformité des dispositifs de retenue année 2024. Les travaux concernent :

- la pose et dépose de SMV,
- la démolition et l'évacuation de glissière béton (DBA),
- la fourniture, la fabrication et la mise en œuvre de béton extrudé en section courante.
- la fourniture, la fabrication et la mise en œuvre de béton bas carbone extrudé en section courante

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Année 2024 - Travaux de mise en conformité des dispositifs de retenue sur l'autoroute A10 section bifurcation A10/A11 / Allaines

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

45233292 Installation of safety equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR103 Yvelines

NUTS code: FRB02 Eure-et-Loir

Main site or place of performance: Départements des Yvelines et d'Eure-et-Loir

II.2.4. Description of the procurement

II.2.4) Description des prestations :

Pose et dépose de SMV, la démolition de glissière béton (DBA), la fourniture, la fabrication et la mise en œuvre de béton extrudé (DBA) en section courante de nuit en Terre-Plein-Central sur l'autoroute A10 du PR 27+620 à 46+380, sur la section Bifurcation A10/A11 –Allaines

Les quantités suivantes sont à titre indicatif :

- DBA : 17850ml (environ 55% en béton bas carbone)
- Raccord béton-métal : 9u
- Raccord DBA-Pile : 12u
- Protection PPHM : 3u

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 3 300 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 9

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement :

— Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

— Les attestations d'assurances responsabilités civiles et travaux.

— Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

— Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun, ce mandataire devra être solidaire à l'attribution du marché. Ainsi, l'entreprise désignée comme étant ce mandataire doit avoir les capacités pour assurer cette solidarité. A défaut, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement si ce dernier s'avère avoir les capacités pour être mandataire solidaire. En cas de refus du groupement candidat ou si aucun membre n'a la capacité pour être mandataire solidaire, le maître d'ouvrage pourra écarter le groupement.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffre d'affaires minimal global requis doit être au moins égal à deux fois le montant estimé du marché

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen :

Qualification...FNTP 3711 Marquage routier par moyens mécaniques sur routes à trafic très important TMJA > 750PL/J.

Qualification...FNTP 3721 Pose de bornes ou panneaux de signalisation définitifs.

Qualification...FNTP 3731 Pose d'équipements de sécurité en béton extrudé.

Qualification...FNTP 3732 Pose d'équipements de sécurité en matériaux divers.

Qualification...FNTP 3751 Mise en place et exploitation de balisage sur routes à chaussées séparées (SMV)

Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée notamment par des références de travaux appuyées d'attestations de bonne exécution signées du destinataire.

— Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables des travaux ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

Les candidats complètent le tableau des compétences conforme au modèle téléchargeable sur le site : <https://consultations-cofiroute.safetender.com/> sous la rubrique correspondant à la présente consultation.

— Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution signées du destinataire pour les travaux les plus importants. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination.

Les candidats complètent le tableau des références conforme au modèle téléchargeable sur le site :

<https://consultations-cofiroute.safetender.com/> sous la rubrique correspondant à la présente consultation.

— Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de marchés.

Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français.

NOTA :

Pour justifier de ses capacités le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier, compte tenu de la part de marché qui relèverait de ce(s) opérateur(s) économique(s), (i) des capacités de ce ou ces opérateurs économiques conformément à la rubrique III.1.) et (ii) du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme et la solidarité, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse

des références et des capacités techniques du mandataire, que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Les renseignements demandés en III.1 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis et signés respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

III.2. Conditions related to the contract

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/12/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/12/2023 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Postal address: 179-191 Avenue Joliot Curie

Town: Nanterre Cedex

Postal code: 92020
Country: France
Telephone: +33 140971010
Fax: +33 147243161

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre :

un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel.

un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

VI.5. Date of dispatch of this notice

20/10/2023